

RGMC FRANCE
Impasse de Milhac
12260 Villeneuve
France

Adresse d'expédition :

Nicolas Limousin - Dans les Nuages Figeac, Nicolas
Limousin - Dans les Nuages Figeac (Livraison)
4 rue de la République
46100 Figeac
France

Nicolas Limousin - Dans les Nuages Figeac,
Nicolas Limousin - Dans les Nuages Figeac
(Invoice)
19 rue pasteur
46400 Saint Cere
France

Facture INV-2025-0836

Numéro TVA (VAT) RGMC France : FR16888029246

Bénéficiaire : SAS RGMC France

IBAN : FR76 1120 6000 2900 6996 0459 326

BIC : AGRIFRPP812

E-mail: contact@ruedelaboulette.fr

Virement le 12/05/2025

Commercial: Alex

Date de la facture :
12/05/2025

Date d'échéance :
12/05/2025

Date de livraison :
12/05/2025

Origine :
SO05945

Name	Description	Quantité	Prix unitaire	Taxes	Montant
Le Jaune / Les Originaux	Le Jaune / Les Originaux	100,000 g	0,700	20%	70,00 €
Le Kétama / Les Originaux	Le Kétama / Les Originaux	100,000 g	0,810	20%	81,00 €
Le Beldia / Les Suprêmes	Le Beldia / Les Suprêmes	100,000 g	1,470	20%	147,00 €
Ice O Lator / Les Suprêmes	Ice O Lator / Les Suprêmes	200,000 g	1,530	20%	306,00 €
Le 3x Filtré / Les Suprêmes	Le 3x Filtré / Les Suprêmes	100,000 g	1,620	20%	162,00 €

Conditions de règlement : Règlement immédiat

Montant hors taxes	766,00 €
TVA 20%	153,20 €
Total	919,20 €

Communication de paiement : INV-2025-0836

Conditions Générales de Ventes

Les présentes dispositions sont les conditions générales de vente de la société RGMC France (ci-après « RGMC France ») pour les marchandises proposées à la vente à des Acheteurs professionnels.

Toutes commandes transmises à RGMC France impliquent de la part de l'Acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV »). Ainsi, si les CGV se trouvent en opposition avec d'autres clauses ou conventions quelles qu'elles soient, les CGV prévaudront sur ces documents. Les CGV sont applicables à la vente des marchandises livrées et facturées à l'Acheteur en France et à l'international. En passant commande à RGMC France,

FR16888029246

RGMC FRANCE

Impasse de Milhac
12260 Villeneuve
France

L'Acheteur est réputé avoir expressément accepté les présentes CGV.

Les prix s'entendent emballages compris, hors taxe sauf mention contraire sur la facture.

Les délais de livraison ne sont qu'approximatifs et sont donnés à titre indicatif, ils ne sont pas contraignants. RGMC France prendra les mesures nécessaires pour respecter les délais de livraison et n'acceptera aucun retard.

Toute commande d'un Acheteur est ferme et définitive à compter de l'émission de la facture par RGMC France. RGMC France se réserve la faculté d'accepter ou de refuser la commande en fonction notamment de la disponibilité des marchandises et de la solvabilité du Client.

Les marchandises expédiées voyagent aux risques et périls de l'Acheteur.

La garantie accordée par RGMC France dans le cadre de la vente des marchandises se limite à la fourniture de marchandises conformes à la commande, aux règles de l'art et exempt de tout vice caché, provenant d'un défaut de fabrication et les rendant impropres à leur utilisation. Cette garantie est limitée au remplacement des marchandises non conformes ou affectées d'un vice.

Toute réclamation concernant la marchandise livrée doit être notifiée à RGMC France par lettre recommandée au plus tard dans les cinq jours suivant la livraison des marchandises. Passé ce délai, la livraison est réputée avoir été acceptée par l'Acheteur.

Les marchandises ne seront ni reprises ni échangées sauf cas exceptionnels.

Sauf disposition contraire écrite, les factures sont payables dans les 7 jours à compter de la date de facturation. RGMC France peut confier la récupération des factures impayées à une société de recouvrement et se réserve également le droit de céder sa créance envers l'Acheteur à une société d'affacturage.

Tout montant qui reste impayé à son échéance donne lieu de plein droit et sans mise en demeure à un intérêt calculé sur base du taux d'intérêt légal applicable majoré de 2% avec un taux d'intérêt minimum de 12% l'an et sera en outre majoré d'une indemnité forfaitaire de 10% avec un minimum de 40 euros.

Si l'Acheteur n'exécute pas ses obligations, la vente peut être résolue de plein droit et sans mise en demeure, sans préjudice des droits de RGMC France à tous dommages et intérêts. L'expression de la volonté de RGMC France par lettre recommandée suffira à cet effet.

Sans préjudice du risque de l'Acheteur en ce qui concerne la marchandise, RGMC France se réserve le droit de propriété des marchandises livrées jusqu'à ce que le prix ait été entièrement encaissé. En cas de revente de la marchandise, l'Acheteur nous cède dès à présent, à titre de gage, toutes les créances découlant de cette revente.

Tous litiges relatifs aux ventes de RGMC France, à l'exécution et l'interprétation des CGV sont de la compétence du tribunal de commerce de Rodez (France).